

de former ces réserves de millionnaires mises au service des prévoyants peu fortunés, et bien faites pour reculer pendant de très nombreuses années le triomphe des utopistes demandant à l'Etat de prendre l'argent du peuple pour subvenir aux besoins des imprévoyants arrivés à un âge ne leur permettant plus de gagner de quoi vivre.

J. H.

### L'ELAN DE LA MUTUALITE

L'organisation de Sociétés de Prévoyance et de Secours Mutuels progresse constamment, et l'extension de ce mouvement peut avoir une immense portée sociale et mondiale. Aujourd'hui on ne parle de rien moins que d'une *Fédération internationale des Sociétés de Secours Mutuels* à laquelle ont déjà adhéré une vingtaine de nations et dont l'organisation complète promet d'être annoncée au prochain Congrès mutualiste de Nice. Le Canada devant probablement être invité à ce congrès international de la Mutualité, les membres de la Caisse Nationale seront assurément heureux de lire l'article suivant de "*Je sais tout*", qui donne une idée de l'élan magnifique de la Prévoyance mutuelle, de notre œuvre commune.

Depuis quelques années, on parle beaucoup de mutualité. Le mot nous est venu familier. Nous le répétons volontiers et puis, quand nous nous interrogeons, nous nous apercevons qu'il ne répond en nous à rien de bien net. Qu'est-ce donc au juste que le mutualisme ?

L'idée en est contenue toute dans la fable de Florian, *L'Aveugle et le Paralytique*, que nous apprîmes en classe primaire :

Aidons-nous mutuellement ;  
La charge des malheurs en sera plus légère.  
Le bien que l'on fait à son frère,  
Pour le mal que l'on souffre est un soulagement.

Avec cette différence, toutefois, que les mutualistes ne sont pas des sentimentaux. Ce sont des gens pratiques qui ont compris tous les avantages personnels de la solidarité. Un homme seul, ce n'est rien, mais rien ne résiste à la ruée d'une foule. Un brin de paille se rompt d'une chiquenaude, mais tordu en un lien solide avec une centaine de ses pareils, il peut garrotter Hercule ou Sandow.

L'idée de mutualité est certainement fort ancienne. Il est assez naturel que des gens vivant au jour le jour se préoccupent des conséquences désastreuses que peuvent avoir pour eux le chômage et les frais occasionnés par la maladie et c'est de cette conception élémentaire que s'est indubitablement inspiré le fondateur de la première société de secours mutuels.

Moyennant une faible cotisation consentie, un certain nombre d'individus créaient un fonds commun qui, sans cesse grossi du produit des intérêts et des versements des nouveaux membres, permettait de soutenir et de soigner ceux des affiliés mis par la maladie passagèrement hors d'état de gagner leur subsistance et celle des leurs, et aussi de faire des funérailles décentes à ceux qui succombaient. Mais là s'arrêtait la puissance de cet organisme élémentaire. Pour peu que la maladie se prolongeât au delà d'un temps donné, il devenait impossible à la société de traîner ce poids mort d'un sociétaire coûtant toujours et ne payant plus. Impossible aussi d'assurer une retraite au membre devenu